

De la Malbaie en descendant à Betsiamits, un chemin est commencé dans les terres, et à l'exception des 20 milles inférieurs, il sera ouvert avant deux ans à la circulation. Je présume que les habitants de la côte, qui s'intéressent à l'établissement de cette communication télégraphique, fourniront gratis les poteaux nécessaires. De Betsiamis en descendant, bien qu'une ligne ordinaire pourrait y être établie—je suggérerais que le fil fut placé à terre dans un tube en planche mince, afin d'éviter qu'il soit rompu par les vents, la chute d'arbres et la neige ou la glace. Ce genre de construction ne coûterait pas plus que l'autre, mais il aurait cet avantage de mettre la ligne à l'abri de tout accident.

Sur la rive sud il y a une région d'environ 180 milles, entre Matane et la rivière au Renard, le long de la côte, à mettre en correspondance avec les fils de la compagnie de Montréal, et je suis sûr que cette dernière relierait volontiers des deux points si on lui fournit les poteaux, ce qui pourrait se faire sans qu'il en coûte beaucoup avec un câble d'environ 40 milles traversant le St. Laurent, c'est-à-dire de la rivière au Renard à l'île Anticosti—et en correspondance avec celui projeté sur l'île et sur la rive nord, le système télégraphique serait complet pour les deux rives.

Quant aux dépenses que cette communication nécessiterait, mes renseignements ne me permettent pas d'en indiquer le chiffre, mais, bien que la construction pourrait coûter davantage pour les parties de la rive nord à raison des rivières à traverser, il est d'autres avantages qui feront que, probablement, la ligne de la rive nord rapportera plus de bénéfice.

Je ne saurais trop louer l'hon. Dr. Fortin, M.P.P. pour Gaspé, à l'égard des plans et avis qu'il a soumis à la Chambre de Commerce de Québec, et aussi à cause de la sollicitude avec laquelle il a toujours préconisé l'établissement d'une communication télégraphique jusqu'au golfe et entre les îles du St. Laurent.

Je ne diffère que sur un point avec lui, car je crois que la correspondance qu'il suggère pour la rive nord devrait être de la rivière au Renard à Anticosti, de là à Mingan en longeant la rive nord jusqu'à la Pointe-des-Monts, de là en gagnant Québec et jusqu'à ce que les côtes du St. Laurent et les îles du golfe soient reliées par un télégraphe, sans quoi elle serait imparfaite.

Cette entreprise étant nationale, le gouvernement devrait se charger de son exécution le plus tôt possible.

Le tout humblement soumis,

DAVID S. PRICE.

SÉNAT, OTTAWA, 4 avril 1876,

Au président du comité nommé par la Chambre des Communes pour s'enquérir de la possibilité d'établir un système de télégraphe dans les eaux du golfe et du fleuve St. Laurent.

MONSIEUR,—Vous m'avez fait l'honneur de m'appeler devant votre comité afin de m'entendre sur la question d'un télégraphe sous-marin et côtier dans ses rapports avec les besoins de la navigation et de la marine. Après m'avoir entendu, le comité m'a prié de faire par écrit un exposé de mes opinions et des faits et renseignements statistiques que je pourrais produire en faveur de cet important projet.

Le premier projet de télégraphe côtier que j'ai publié n'était que partiel, il n'avait trait qu'aux îles de la Madeleine et vit le jour à cette époque où, de chaque côté de l'Atlantique, l'on était si inquiet sur le sort de six steamers à destination de Québec et Montréal, et qui étaient retenus par les glaces dans le golfe St. Laurent.

Je vous transmets la lettre dont il s'agit, telle qu'elle a paru dans le *Morning Chronicle*, du 7 mai, et dans le *Canadien* du 8 mai 1875.